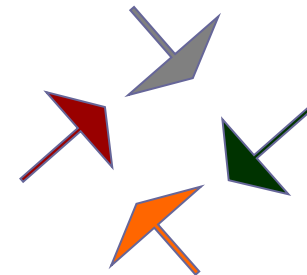


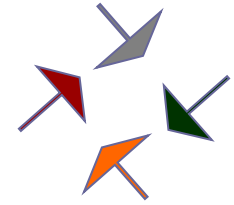
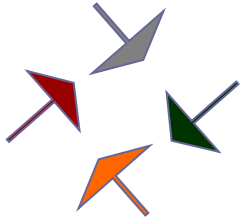
La maturité spécialisée travail social

*Stages préalables
et rapport de stage*

Mai 2021

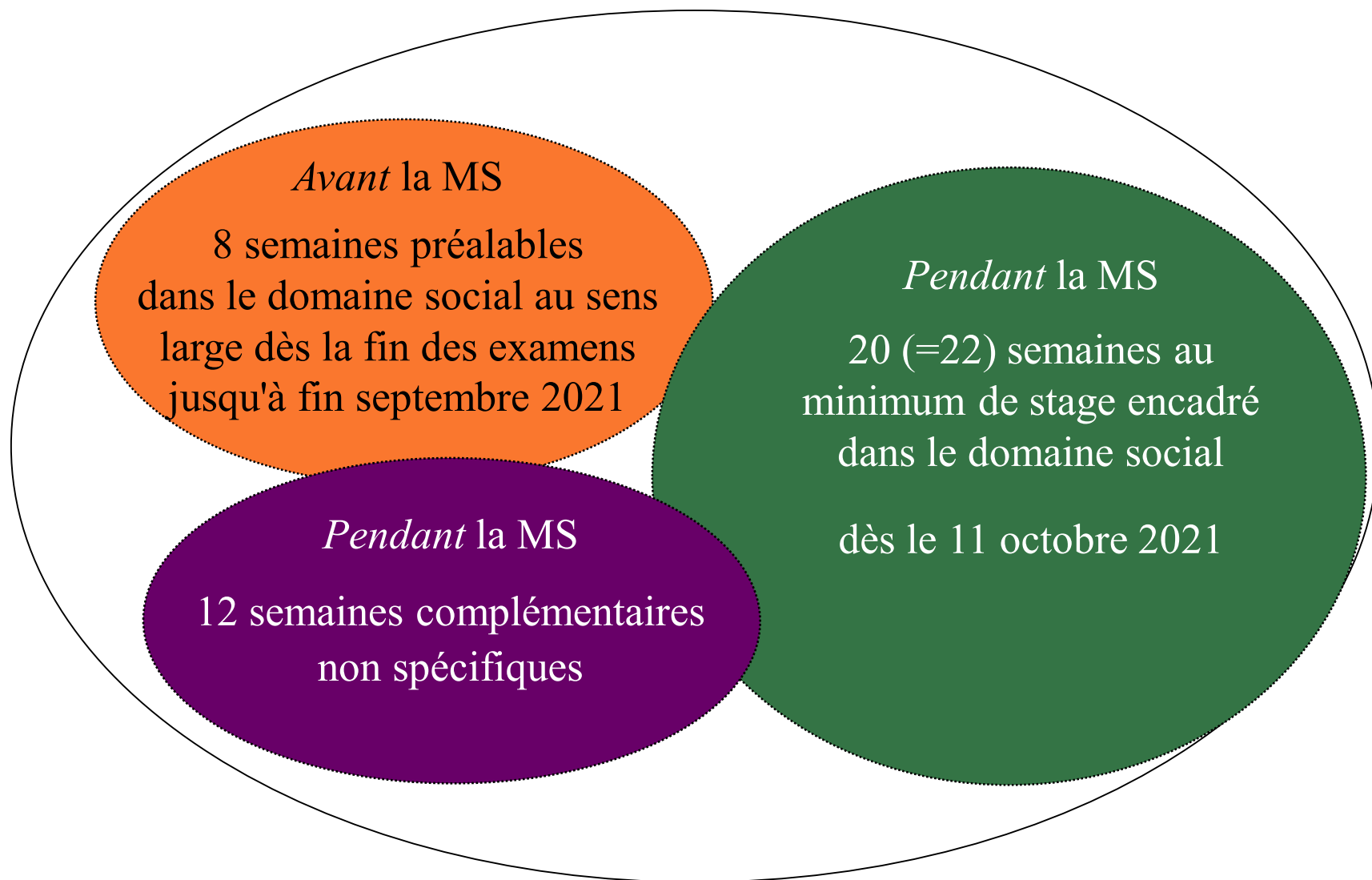
Nadia Capuzzo / Joëlle Comte
Mballo Ndiaye / Cosmin Popa





1. Stages préalables
2. Rapport de stage
3. Stages pendant l'année **MSTS**

MSTS : trois stages successifs



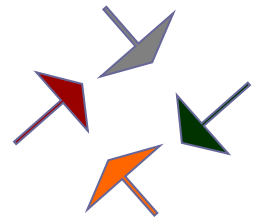
40 semaines au total
(taux d'activité à 100% : 40h hebdomadaires)

1. Stages préalables à la MSTTS

*8 semaines dans le domaine du social au sens large,
divisibles, en principe, en 2 séquences*

Taux d'activité à 100% = 40 heures hebdomadaires

- à effectuer dès la fin des examens de certificat jusqu'à la fin du mois de septembre, éventuellement début octobre.



Objectifs des stages préalables

- faire une **expérience professionnelle** à plein temps dans la *continuité* (adaptation, endurance, aptitude à assumer une vie professionnelle au quotidien); attention au taux d'activité par jour et par semaine (pas moins de 50%);
- vérifier votre **projet professionnel** dans le domaine du travail social.

Types de stages

Activités impliquant **une responsabilité et un soutien** envers d'autres personnes :

- monitorat,
- aide dans l'éducation,
- aide dans l'animation,
- aide dans l'organisation d'activités pour un public à "besoins sociaux",
- encadrement lors de camps d'activités culturelles ou sportives.

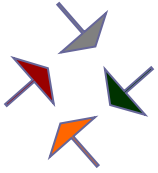
Lieux possibles de stages

- institutions éducatives (fondations pour les personnes handicapées, pour l'animation socioculturelle, animation dans les établissements médicaux-sociaux)
- maisons de quartier
- centres de loisirs
- camps de vacances
- organisations humanitaires
- structures d'accueil de la petite enfance ou de la jeunesse (crèche, garderie, école spécialisée)

Calcul du nombre de semaines

Semaines à temps partiel pour être équivalent à 8 semaines de stages:

100%	=	40	heures hebdomadaires =	8	semaines
80%	=	32	heures hebdomadaires =	10	semaines
75%	=	30	heures hebdomadaires =	11	semaines
60%	=	24	heures hebdomadaires =	13,5	semaines
50%	=	20	heures hebdomadaires =	16	semaines



Stages préalables à valider

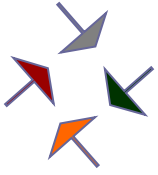
Sur la base des attestations de stage ou des certificats de travail ou de salaire qui détaillent:

- les dates précises de la durée du stage
- le taux d'activité et le nombre d'heures hebdomadaires

et sur présentation du récapitulatif dûment rempli par les élèves.

Les stages doivent être validés:

- le jeudi 16 septembre 2021, de 17h00 à 18h00, dans vos ECG (sous réserve de modification en fonction de la situation sanitaire).



Comportement durant le stage

Un stage vous met en contact avec des personnes vulnérables :

→ adopter une attitude responsable

Un stage est une marque de confiance envers vous :

→ être loyal et fiable

Un stage est un premiers pas vers la professionnalisation :

→ être attentif, actif, s'investir

Récapitulatifs des stages

ECOLE DE CULTURE GENERALE 2019 - 2020

MATURITE SPECIALISEE TRAVAIL SOCIAL
RECAPITULATIF DES STAGES PREALABLES

Nom : DUPONT Prénom : VALÉRIE

RECAPITULATIF DES STAGES PREALABLES
8 semaines dans un métier le domaine du social au sens large.

INSTITUTION/ EMPLOYEUR	ADRESSE DU LIEU DE STAGE	FONCTION/ ACTIVITE EXERCICE	DATES DU STAGE du au	TAUX D'ACTIVITE	NOMBRE DE SEMAINES
EMS Aurté	1 rue Baudet, 1201	Stagiaire à l'animation	15.7 - 15.8.19	100%	4
La Corolle	24 ch. Ecogia	Stagiaire	18.8 - 13.9.19	200%	4

Les 8 semaines sont divisibles en 2 ou 3 séquences au maximum. Total : 4

Il est impératif de joindre à ce récapitulatif les attestations de stages établies par les employeurs qui mentionnent dates et taux d'activité (nombre d'heures hebdomadaires).

Validation de l'intégralité des stages préalables
(à remplir par le maître inscripteur de l'école)

Nom et prénom : P. Schoobli

Date et timbre de l'école : 19 septembre 2019



Séance de validation : 16 septembre 2021

2. Le rapport de stage préalable

Le rapport de stage est un document **personnalisé** qui rend compte de **votre expérience** en institution.

Votre rapport devra donc mettre en avant le **processus d'apprentissage**.

Consignes pour le rapport des stages MSTs

Le rapport de stages doit parler de l'ensemble des stages

Un seul rapport pour les différents lieux de stage

Respecter les consignes

Soigner la forme et l'expression

Eviter toute forme de liste

Méthode

pour le rapport des stages MSTs

Tenir un journal de bord → mémoire de ses expériences et apprentissages

- *S'exprimer comme "je"*
- *Chercher les enjeux des activités*
- *Se renseigner, enrichir sa réflexion*
- *Faire relire son travail*

Structure du rapport de stage MSTS

Contenu du rapport

1ère partie : *Présentation du stage (1/5^{ème} du rapport, 400-500 mots)*

- a) l'institution : nom et situation géographique; domaine d'activité, public cible, spécificité de l'institution
- b) le stagiaire : types de tâches assumées et responsabilités

2ème partie : *Analyse du stage (2/5^{ème} du rapport, 800-1000 mots)*

- a) difficultés rencontrées et moyens pour les surmonter
- b) récit d'une expérience personnelle et analyse
- c) apprentissages, aptitudes requises, évolution des représentations du métier

3ème partie : *Réflexion et bilan (2/5^{ème} du rapport, 800-1000 mots)*

- a) réflexion personnelle, argumentée, informée sur un thème
- b) motivation et choix de la formation en lien avec l'expérience vécue

Développer sa réflexion

Objets de réflexion à développer :

- l'analyse des tâches
- les aspects de la profession
- la motivation personnelle
- l'intégration dans l'équipe
- la compréhension du métier
- *la relation*

Quel(s) type(s) de texte?

Analytique – Argumentatif

= qui décompose en différents plans

= qui expose les enjeux

Explicatif

Descriptif

Question de réflexion

3ème partie : *Réflexion et bilan (2/5^{ème} du rapport)*

a) Réflexion personnelle, argumentée, informée sur le thème :

Le travailleur social peut-il s'affranchir de ses préjugés pour exercer un métier du social?

(800-1000 mots)

Critères d'évaluation

CRITÈRES D'ÉVALUATION DU RAPPORT DE STAGES PRÉALABLES

RESPECT DES CONSIGNES : contenu et forme
CONTENU – 2/3 de l'évaluation
1 ^{ère} partie : <i>Présentation du stage</i>
- sélection pertinente des informations; description synthétique; formulation personnelle (sans copier-coller, ni citation)
2 ^{ème} partie : <i>Analyse du stage</i>
- description synthétique des difficultés et des moyens; analyse pertinente développée
- récit circonstancié de l'expérience; analyse pertinente et développée
- développement sensible et en profondeur des découvertes, apprentissages et représentations du métier
3 ^{ème} partie : <i>Réflexion et Bilan</i>
- développement argumenté, informé et illustré, du thème demandé
- développement sensible et en profondeur de la motivation personnelle
FORME – 1/3 de l'évaluation
Ampleur du travail : nombre de mots, mise en page
Expression écrite :
- richesse et précision du vocabulaire; orthographe correcte
- syntaxe et construction des phrases correctes
- structure adéquate et unité d'ensemble (enchaînement des parties)
- capacité à exprimer des idées générales

Rédaction du rapport de stage

Le rapport doit respecter les consignes suivantes :

- être rédigé en traitement de texte avec une police de caractère 12, interligne à 1,5;
- avoir une longueur minimale de 2000 mots et ne pas dépasser 2500 mots de texte personnel (annexes et page de titre non comprises); le nombre de mots doit figurer à la fin du rapport;
- présenter une expression française et une orthographe correctes;
- être daté et signé par son auteur.

Edition du rapport

Le rapport de stage rendu en **6 exemplaires non reliés** (uniquement agrafés en haut à gauche).

Ces exemplaires du rapport sont accompagnés par **une page de couverture** qui indique le titre et les coordonnées du candidat (nom, adresse, téléphone mobile, adresse e-mail).

Délais

Délai ultime de remise du rapport de stages préalables:

le mercredi 22 septembre 2021 à 12h00

au secrétariat de votre ECG

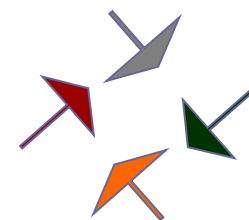
Les rapports de stages préalables sont évalués par la commission de validation de l'ECG.

*3. Stages "encadré" de l'année
MSTS*

Stages de l'année MSTS

Stage encadré de 22 semaines consécutives dans la même institution du domaine social à chercher par l'élève – questionnaire et plaquette.

Stage ou expérience professionnelle dans le monde du travail au sens large de 12 semaines - à chercher par l'élève.



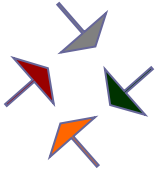
Stage de la MSTTS

20 semaines à 100% (=22 à 90%)

À effectuer dans une institution d'action sociale, non dans le domaine de la petite enfance (exception pour les institutions qui ont une vocation sociale).

Validation du choix de l'institution de stage par l'ECG, avant la signature finale du contrat!

Formulaire de validation à rendre au doyen/à éa doyenne MSTTS jusqu'au 16 septembre 2021



Stage encadré à valider

Le stage encadré de 22 semaines (à 90 %) doit être validé par l'ECG avant la signature du contrat. Le formulaire de validation doit attester:

- l'action sociale de l'institution
- les prestataires de l'institution
- les types de tâches qui seront confiées à l'élève
- les dates précises de la durée du stage
- le taux d'activité et le nombre d'heures hebdomadaires
- l'encadrement du stagiaire

MATURITE SPECIALISEE TRAVAIL SOCIAL
FORMULAIRE POUR LE STAGE SPECIFIQUE ENCADRE

Etudiant(e)

Nom : Prénom :

Institution

Nom :

Adresse :

Tél. :

Email de l'institution (ou direction) :

Action sociale (précisez la nature) :

Prestataires de l'institution (type, âge) :

Types de tâches confiées au stagiaire (précisez-en les caractéristiques du métier de travailleur social) :

Stage

Adresse du lieu de stage :
(s'il différente de celle ci-dessus)

Période prévue du stage encadré :

Début (au plus tôt, à partir du 14 octobre 2019) :

Fin (pas au-delà du 1^{er} juin 2020) :

Taux d'activité en % : (entre 90% et 75%)
 Nombre d'heures hebdomadaires :

Nombre de semaines de vacances prévues dans la période du stage (le temps de vacances n'est pas inclus dans la durée du stage) :

Les 22 semaines sont comptées au plus tôt à partir du 14 octobre 2019 et au plus tard, à partir du 6 janvier 2019. Le taux d'activité maximal est de 90%. En cas de contrat libellé à 100%, l'institution s'engage à accorder 4 heures hebdomadaires pour le travail scolaire de l'élève. Il est vivement recommandé d'ajouter deux semaines de vacances au milieu du stage. Les vacances et les congés doivent être compensés pour parvenir à un total effectif de 22 semaines.

Encadrement dans l'institution :

Nom du référent :

Tél. du référent :

Email du référent :

Statut/fonction dans l'institution : depuis (année)

Formation de praticien formateur :

suivie en (année) prévue en (année)

Salaire du stagiaire :

rémunération indemnité montant (indication facultative) :

Date : Signature du responsable de l'institution :

Validation du stage par l'ECG

DOCUMENT A REMETTRE EN MAINS PROPRES AU/A LA DOYEN-NE
 SUR RENDEZ-VOUS D'ICI AU 19 SEPTEMBRE 2019

Le stage décrit ci-dessus est conforme aux exigences de la maturité spécialisée travail social. Il est validé par le/la doyen-ne, M./Mme

Date : Signature :

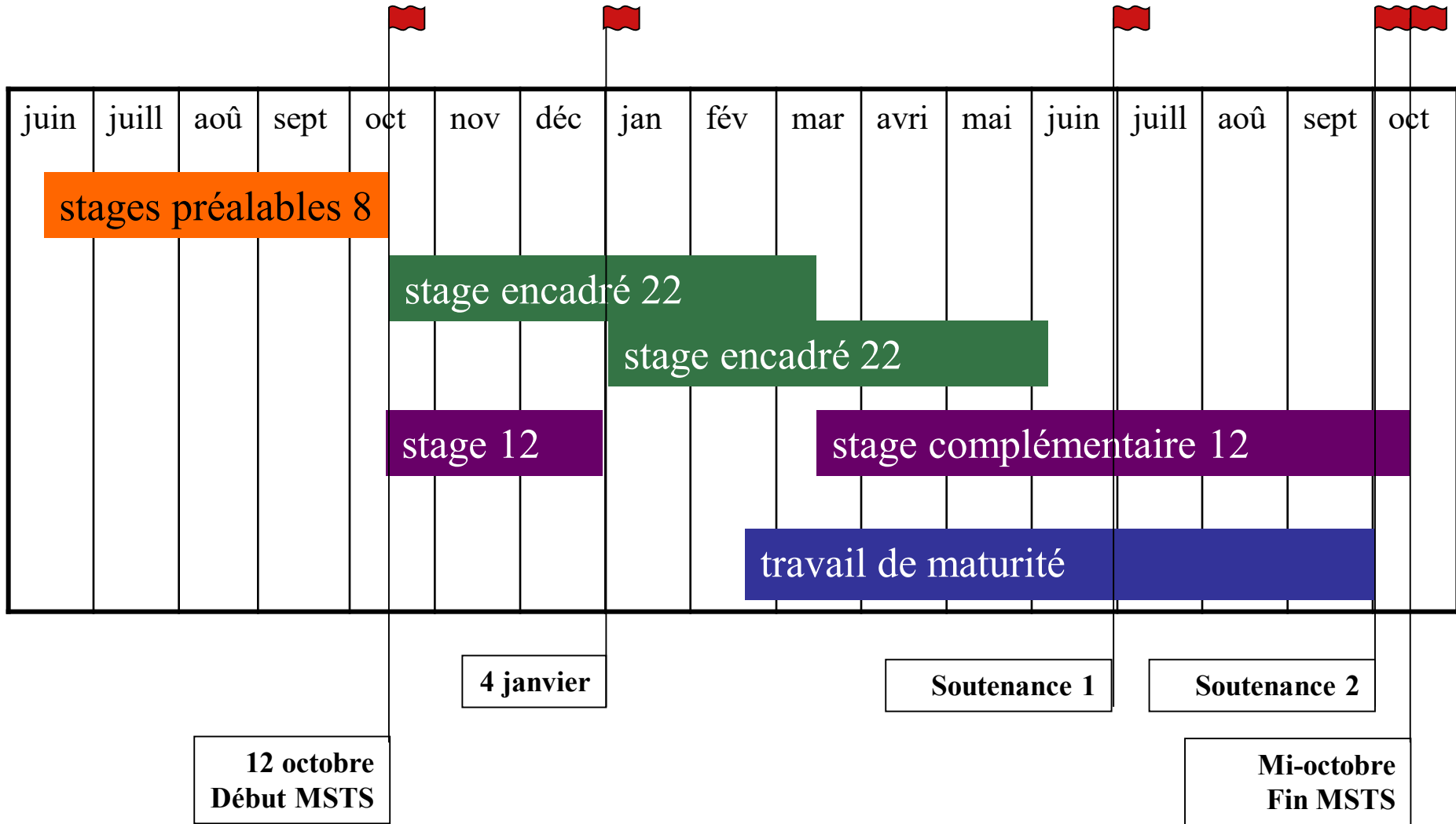
A l'attention des institutions

Après cette validation, et sous réserve de l'admission définitive de l'étudiant-e en MST5, sera établie la convention qui lie le/la stagiaire, l'institution et l'école de culture générale.

Parallèlement, un contrat qui lie le/la stagiaire et l'institution devra être établi en conformité avec les conditions de la convention, décrites dans la plaquette de présentation générale des maturités spécialisées.

Le stage est validé par le/la doyen-ne

MSTS déroulement de l'année



Documents disponibles sur le site :

- consignes du rapport de stage
- récapitulatif des stages préalables
- Formulaire de recherche de stage MS

Documents à venir:

- convention de stage
- plaquette de présentation MSTs

